

2011-12

BOURSE POUR LE PERSONNEL

Enseignant en français



OBJECTIF

Encourager les enseignants néo-écossais à suivre des cours de langue et de pédagogie en français dans un établissement canadien.

VALEUR DE LA BOURSE

La valeur maximum de la bourse sur une année (du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante) est de 1 500 \$.

Il existe deux modes d'attribution de la bourse pour enseignants de français :

1. Dans le cas où les participants vivent sur le campus de l'établissement pendant la durée du cours, le montant maximum de la bourse est de 300 \$ par semaine (limitée aux dépenses pour les frais de scolarité, le logement et les repas).
2. Pour les étudiants qui ne vivent pas sur le campus, le montant de la bourse sera équivalent au coût des frais de scolarité pour le cours à 3 crédits approuvé, jusqu'à un maximum de 750 \$.

N'oubliez pas que les candidats éligibles ne reçoivent pas tous une bourse.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1. Tous les candidats doivent être soit citoyens canadiens soit résidents permanents et doivent également être résidents permanents de la Nouvelle-Écosse.
2. Tous les candidats doivent détenir un certificat d'aptitude à l'enseignement de la Nouvelle-Écosse en vigueur et être activement à la recherche d'un emploi auprès d'un conseil scolaire du système scolaire public de la Nouvelle-Écosse.
3. Les cours pour lesquels la bourse est accordée doivent être en français et durer au moins 2 semaines.
4. Les cours doivent être soit de nature pédagogique soit des cours d'immersion conçus en vue d'améliorer les compétences des étudiants en français.
5. Tous les candidats doivent être inscrits à un établissement canadien agréé au Canada.

DATE LIMITE

Les demandes devront porter un cachet de la poste faisant foi d'une date antérieure au 15 octobre 2011 (dernier délai) pour les cours d'automne, d'hiver ou de printemps 2011-12 et au 30 avril 2012 (dernier délai) pour les cours d'été 2012.

Veillez envoyer votre demande complète avec pièces justificatives à l'adresse suivante :

Coordonnateur provincial
Programmes de langues officielles
Ministère de l'Éducation
C.P. 578
Halifax (N.-É.) B3J 2S9

CRITÈRES DE SÉLECTION

Nous interrogerons les consultants/coordonnateur des programmes de français des conseils scolaires concernés pour vérifier l'admissibilité des candidats.

Les candidats recevront un avis par écrit dans les 4 à 6 semaines suivant la date limite, qui leur indiquera s'ils ont reçu ou non une bourse.

DOCUMENTS EXIGÉS

1. Veuillez soumettre le formulaire de demande accompagné de photocopies des documents suivants :
 - certificat d'aptitude à l'enseignement de la Nouvelle-Écosse en vigueur
 - preuve du statut de citoyen ou de résident permanent (certificat de naissance, passeport, carte de citoyen, carte de résident permanent)
 - carte d'assurance sociale
 - description du cours

Si vous choisissez l'option « Je me prépare à enseigner le français ou à enseigner des cours en français » dans le formulaire de demande, veuillez inclure des relevés de notes des cours universitaires de français que vous avez suivis jusqu'à présent.

Les demandes incomplètes ne seront pas traitées.

2. Pour pouvoir recevoir le montant de la bourse, veuillez envoyer votre relevé de notes avec le sceau de l'université et l'original des reçus de l'université dans les quatre semaines suivant la fin du cours. Si nous ne recevons pas ces documents dans les quatre semaines suivant la fin des cours, vous risquez de ne pas recevoir les remboursements approuvés.

CONDITIONS

1. Si vous apportez le moindre changement au cours approuvé, il faut en informer immédiatement le ministère de l'Éducation pour vous assurer que vous êtes toujours admissible. Si vous ne signalez pas ces changements, vous risquez de perdre votre bourse.
2. Pour pouvoir obtenir le remboursement, il faut réussir tous les cours approuvés.

Veillez écrire lisiblement.

Nom de famille : _____

Prénom : _____

Titre : M. Mme Mlle

Numéro d'assurance sociale : _____

Date de naissance : _____

Adresse permanente : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Citoyen canadien Résident permanent

Numéro professionnel : _____

Niveau du certificat d'aptitude à l'enseignement : _____

École où j'enseigne cette année : _____

École où j'enseignerai l'an prochain : _____

Employeur (conseil scolaire) : _____

J'ai choisi ce cours à des fins de reclassement : oui non

Statut actuel :

J'enseigne dans une école de français langue maternelle.

Je suis un(e) enseignant(e) de français langue seconde.

Je me prépare à enseigner en français ou le français. (Si c'est le cas, veuillez fournir des relevés de notes pour les cours universitaires de français terminés jusqu'à présent.)

Je suis enseignant(e) remplaçant(e).

Établissement où je vais suivre le cours : _____

Titre du cours : _____

Durée du cours : _____

Session d'automne, d'hiver ou de printemps 2011-12

Session d'été 2012

Heures exigées pour le cours : _____ Crédits : _____

Raisons pour lesquelles je suis ce cours : _____

Montant demandé : _____

Avez-vous demandé ou allez-vous demander un financement pour ce cours auprès d'une autre source? oui non

Si oui, auprès de qui? Pour quel montant? _____

N'oubliez pas d'inclure les documents suivants dans votre demande :

- Photocopie du certificat d'aptitude à l'enseignement de la Nouvelle-Écosse
- Photocopie de la preuve du statut de citoyen ou de résident permanent (certificat de naissance, passeport, carte de citoyen, carte de résident permanent)
- Photocopie de la carte d'assurance sociale
- Photocopie de la description du cours
- Relevés de notes pour les cours universitaires de français suivis jusqu'à présent, s'il y a lieu.

DÉCLARATION DU(DE LA) CANDIDAT(E)

Je sou mets, par la présente, une demande de bourse et déclare que toutes les informations fournies sont complètes et exactes, que j'ai répondu à toutes les questions qui s'appliquent dans mon cas dans ce formulaire et que je détiens un certificat d'aptitude à l'enseignement de la Nouvelle-Écosse. Je comprends que ma demande sera traitée sous réserve de la vérification des informations ci-dessus et j'autorise, par la présente, l'établissement où je serai inscrit(e) à transmettre au ministère de l'Éducation, sur demande, les informations concernant mon inscription au cours pour lequel je demande une bourse.

Signature : _____ Date : _____

Les demandes devront porter un cachet de la poste faisant foi d'une date antérieure au 15 octobre 2011 (dernier délai) pour les cours d'automne, d'hiver ou de printemps 2011-12 et au 30 avril 2012 (dernier délai) pour les cours d'été 2012.

Veuillez envoyer votre formulaire dûment complété et les pièces justificatives à l'adresse suivante :

Coordonnateur provincial
Programmes de langues officielles
Ministère de l'Éducation
C.P. 578
Halifax (N.-É.) B3J 2S9

À NOTER :

1. N'oubliez pas que les candidats éligibles ne reçoivent pas tous une bourse.
2. À l'heure actuelle, les bourses pour enseignants peuvent être ou ne pas être considérées comme étant un revenu imposable en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Le ministère de l'Éducation fournira les documents nécessaires pour les déclarations de revenus s'il y a lieu. Veuillez vous référer au site Web de l'Agence du revenu du Canada pour obtenir de plus amples renseignements.